

FORMATION DE – Manipulateur d'électroradiologie médicale
EN VUE DE L'OBTENTION DU DE – Manipulateur d'électroradiologie médicale (RNCP 39942)
Ministère chargé de la Santé
Date d'enregistrement de la certification : 1^{er} janvier 2025

IFPS : IFSI-IFAS-IFAP-IFA-IFP-IFMEM / Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS / CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION DEFINIS PAR L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 1987

Peuvent être admis les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection, les candidats de :

1° Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ;

2° Les candidats relevant de la formation professionnelle continue tel que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues.

Pour la validation de leur inscription, les candidats admis, doivent s'acquitter des droits d'inscription auprès de leur établissement d'affectation.

Pour les candidats visés au 1° : l'inscription s'effectue via la plateforme Parcoursup, où le nombre total de vœux d'inscription est limité à 5 par candidat.

Pour les candidats visés au 2° : le nombre de places ouvert est fixé au minimum 25% du nombre total d'étudiants soit 5 places sur un effectif de 20.

La sélection s'effectue au regard d'un dossier téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com d'un étude dossier (admissibilité) et d'un entretien portant sur l'expérience professionnelle à l'appui d'un dossier remis par le candidat.

Une notice explicative est disponible sur le site www.ifps-agen.com pour clarifier les attendus, conditions et accompagnement.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Obtenir DE – Manipulateur d'électroradiologie médicale :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39942/>

OBJECTIFS OPERATIONNELS Référentiel de compétences

1. Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.
2. Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie, explorations fonctionnelles en assurant la continuité des soins.
3. Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.
4. Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.
5. Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.
6. Conduire une relation avec la personne soignée.
7. Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.
8. Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.
9. Informer et former.
10. Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.

DUREE ET CONTENU

Durée :

4200 heures réparties sur 6 semestres de 20 semaines chacun soit 120 semaines (sur la base de 35h/semaine)

2100 heures de formation théorique soit 60 semaines

2100 heures de formation clinique soit 60 semaines

Contenu :

Le contenu de la formation est défini aux annexes III, IV, V et VII de l'arrêté du 09 septembre 2020 ? BO du 15 novembre 2020, VI de l'arrêté du 14 juin 2012, et à l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation au socle numérique.

Les unités d'enseignements sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des 10 compétences requises et définies par l'arrêté du 14 juin 2012. Elles couvrent 6 domaines :

1. Sciences humaines, sociales et droit
2. Sciences de la matière et de la vie, sciences médicales
3. Sciences et techniques, fondements et méthodes interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et exploration fonctionnelles
4. Sciences et techniques, en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et exploration fonctionnelles
5. Outils et méthodes de travail

6. Intégration des savoirs et posture professionnelle

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale comprend 58 unités d'enseignement organisées pour permettre une progression pédagogique cohérente sur l'ensemble des trois années de formation.

Ce référentiel distingue 4 types d'unités d'enseignements :

- Des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs professionnels du manipulateur d'électroradiologie médicale
- Des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences professionnelles du manipulateur
- Des unités d'intégration(UI), centrées sur l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation clinique ou simulée
- Des unités de méthodologie et de savoirs transversaux (recherche, démarche qualité, travail en équipe, etc...)

Les objectifs pédagogiques, les contenus détaillées et les modalités d'évaluation sont précisées dans les fiches pédagogiques de chaque UE. Ces documents sont mis à la disposition des étudiants dans le projet pédagogique de l'Institut et via les supports institutionnels de l'IFMEM.

DELAI D'ACCES / DATE DE RENTREE

La formation débute le 1^{er} septembre 2026.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) pédagogique(s)

Les enseignements sont dispensés selon plusieurs modalités :

- **En présentiel :**

Les étudiants assistent aux cours directement dans les locaux de l'établissement pour une durée totale de 2020 heures soit 96 % du temps total des enseignements.

- **En distanciel :**

Une partie des enseignements est réalisée en ligne, pour une durée totale de 80 heures soit 4 % du temps total des enseignements.

Assistance pédagogique et technique :

Le référent pédagogique joue un rôle central pour les élèves en formation. Il assure un **accompagnement individualisé** ou collectif, répond aux questions liées aux contenus de formation, guide les élèves dans leur progression, et peut intervenir en cas de difficultés techniques non résolues par les plateformes.

Les contacts s'effectuent par messagerie électronique professionnelle (adresse institutionnelle). Et/ ou sur rendez-vous en présentiel ou en distanciel synchrone, selon les besoins de l'élève.

Le délai de réponse moyen est de **48 heures ouvrées maximum** pour une réponse par mail.

En cas d'urgence identifiée, une prise en charge peut être priorisée selon la disponibilité de l'équipe pédagogique.

Plateforme E-Notitia :

Les apprenants peuvent solliciter un soutien technique en cas de difficultés liées à l'utilisation de la plateforme.

Le mail de contact du support technique est mis à disposition des étudiants **directement sur la plateforme**, dans l'espace dédié à l'assistance. Les demandes adressées au support technique sont traitées **dans un délai maximal de 48 heures ouvrées**.

En situation clinique

Certains enseignements sont directement réalisés en **situation professionnelle**, permettant une mise en pratique immédiate des compétences visées par la formation.

IMAIOS : Plateforme numérique en libre accès pour les élèves dédiés à l'anatomie et à l'imagerie médicale permettant la lecture des scanners, IRM, radiographies et schémas annotées, couvrant l'ensemble du corps humain.

Les étudiants peuvent solliciter un soutien technique en cas de difficultés liées à l'utilisation de la plateforme. Le mail de contact du support technique est mis à disposition des élèves directement sur la plateforme.

THEIA : Plateforme numérique dédiée à la gestion des évaluations permettant d'organiser les sessions d'examen, de corriger et de centraliser les notes dans un environnement sécurisé pour lutter contre toute fraude et améliorer la qualité des évaluations. Accès par les formateurs au support technique personnalisé.

Moyens matériels :

Salles équipées multimédia et salle équipée en système en visio conférence avec 15 salles virtuelles
Plateau de formation clinique et technique : salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés, salle équipée en simulation en santé.

Moyens humains

1 Directrice et 2 adjointes
3 Formateurs cadres de santé infirmier en collaboration avec les formateurs de l'IFPS, infirmiers, puéricultrices et cadres de santé.

1 Documentaliste

2 Secrétaires pédagogiques et administratives

Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines (médecins, pharmaciens, psychologues, universitaires, infirmiers, partenaires structures sanitaires et médico-sociales).

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé, simulation procédurale, accompagnement et suivis pédagogiques individualisés, ateliers d'ergonomie, réalité virtuelle, serious game, cas cliniques numériques, projet d'interprofessionnalité.

ACCESIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IFPS est engagée dans une politique d'accueil inclusive. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (rez de chaussée, sanitaires adaptés, accès direct depuis l'extérieur).

Conformément à la réglementation, l'IFPS d'AGEN-Nérac peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

- Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH
- Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH
- Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale
- Analyse de faisabilité du dispositif de compensation
- Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation
- Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique

Trois référentes handicaps accompagnent les élèves dans leur démarche.

Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (Centre de Ressource Formation Handicap Nouvelle Aquitaine) pour la recherche de solution.

COUTS DE LA SELECTION – VOIE D'ACCES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Droits d'inscription à la sélection : 120 € Nets de taxes

Droits d'inscription : 178 € Nets de taxes

Ces frais sont à acquitter à la confirmation de l'inscription

COUT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE : Financement assuré par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

FORMATION PROFESSIONNELLE : Frais de formation : 9000 € Nets de taxes avec possibilité de prise en charge employeur ou OPCO ou autres (Transitions pro, France travail, autres).

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu, épreuves écrites (Question Choix Multiple, Question Réponse, Ouverte Courte), études de situation, pratiques simulées, évaluation des compétences en stage.

Certification de la formation : Le DE – Infirmier est délivré par la DREETS à l'issu du jury de délibération sous réserve d'avoir acquis les 180 ECTS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Validité des composantes acquises : Les unités d'enseignements sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant à obtenue la moyenne à chacune d'entre elles. Arrêté du 14 juin 2012 relatif au DE – Manipulateur en électroradiologie médical.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39942/>

Nombre de stagiaires formés : Arrêté du 30/04/2025 portant l'autorisation des instituts : 20 places.

- **Taux de satisfaction** : Informations disponibles Juillet 2028.
- **Taux de répondants à l'enquête de satisfaction** : Informations disponibles Juillet 2028.
- **Taux de réussite** : Informations disponibles Juillet 2028.
- **Taux d'insertion global dans l'emploi** : Informations disponibles Juillet 2028.
- **Taux d'insertion dans le métier visé** : Informations disponibles Juillet 2028.

- **Taux de répondants à l'enquête d'insertion :** Informations disponibles Juillet 2028.

Équivalence : Aucune équivalence pour accéder à ce diplôme.

Passerelle : Parcours universitaire en Master.

Suite de Parcours : Master I (Master de Santé Publique, Master Ingénierie nucléaire ou Master Radio-physique médicale) puis en Master II et Doctorat.

Débouchés : Exercice en secteur public ou privé dans les spécialités d'imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire, électrophysiologie médicale.

CONTACT

Pour toute demande d'inscription ou d'informations administrative, pédagogique et handicap contacter le secrétariat :

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Mail secrétariat : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Site Internet : <http://www.ifps-agen.com/>

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

Adresse géographique : 43 rue Corps Franc Pommiès, 47000, AGEN

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

